MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

4ème année n° I6 Cinquième édition n° 3 Vendredi 11 mai 1956.

INFORMATIONS

AVEYRON - LOZERE

DORYPHORE

Des insectes adultes ont été observés en diverses localités de la région.

Il convient de prévoir un prochain traitement sur les jeunes plantes dès que l'on observera des larves de la grosseur d'un grain de blé.

Utiliser :

- Arséniate de chaux
- Arséniate d'alumine naissant
- Produits à base de roténone
- Produits à base de chlordane
- Produits à base de lindane
- Produits à base de dieldrine
- Produits à base de camphène chloré.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

- - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République - MONTPELLIER. Le Gérant: TROUILLON. Autorisation du 6 mars I956.